

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 29/12/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la construction et de l'aménagement
2	LIBELLE DU POSTE : Ingénieur chargé des plans de prévention des risques naturels
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 390 CODE POSTE : 2086 PROGRAMME R.H. : 963 03
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Papeete - Direction de la construction et de l'aménagement - Centre administratif (4 ^{ème} étage), 11 rue du commandant Destremau
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'ingénieur « risque naturel » est chargé du pilotage des études relatives aux risques naturels en Polynésie française et notamment de l'élaboration des plans de prévention des risques naturels (P.P.R.) communaux en relation avec les municipalités. Il apporte une assistance technique en tant que de besoin aux agents en charge de l'instruction des autorisations de travaux immobiliers.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de la cellule études et conseils en aménagement
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <u>Moyens financiers</u> : crédits affectés aux P.P.R ; <u>Moyens matériels</u> : outil informatique et logiciels spécialisés, ordinateur portable, vidéo projecteur, véhicule de service pour les déplacements à l'extérieur.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacements et missions à Tahiti, dans les îles et à l'étranger
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Mettre en place le pilotage et le suivi administratif, technique et financier de l'établissement des Plans de prévention des risques naturels (P.P.R) ; - Donner un avis technique sur les demandes d'autorisation de travaux immobiliers en zone à risques ; - Travailler en partenariat avec les bureaux d'études et les communes sur les risques répertoriés en PF ; - Effectuer une mission d'expertise sur le terrain.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Etablir les relations avec les principaux partenaires du service : services administratifs, bureaux d'études, communes, porteurs de projets, etc. ; - Effectuer le suivi administratif et financier des dossiers ; - Participer à diverses réunions et commissions.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Ingénieur en géologie, risques naturels

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	– Compétence en géophysique et sciences de la terre			X
	– Maîtrise des textes réglementaires (Code de l'aménagement, code de l'environnement)		X	
	– Connaissance du reo maohi optionnelle	X		
	– Maîtrise de la conduite de réunion			X
	– Maîtrise des outils de bureautique (Word, Excel) et des logiciels (Microstation, ArcView)			X
	– Coordination des actions		X	
	– Esprit d'équipe et de communication		X	
	– animateur de réunion		X	
	– Connaissance des institutions et de l'organisation politique	X		
	– Connaissance du contexte économique et social	X		
	– Rôle et missions de l'administration publique	X		
	– Connaissance de l'administration polynésienne : organisation, procédures et circuits administratifs	X		

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expérience dans le domaine de l'aménagement
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 29/12/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : - Direction de la construction et de l'aménagement
2	LIBELLE DU POSTE : Ingénieur chargé des plans de prévention des risques naturels
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 390 CODE POSTE : 9811 PROGRAMME R.H. : 963 03
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Papeete - Direction de la construction et de l'aménagement - Centre administratif (4 ^{ème} étage), 11 rue du commandant Destremau
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'ingénieur « risque naturel » est chargé du pilotage des études relatives aux risques naturels en Polynésie française et notamment de l'élaboration des plans de prévention des risques naturels (P.P.R.) communaux en relation avec les municipalités. Il apporte une assistance technique en tant que de besoin aux agents en charge de l'instruction des autorisations de travaux immobiliers.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de la cellule études et conseils en aménagement
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <u>Moyens financiers</u> : crédits affectés aux P.P.R ; <u>Moyens matériels</u> : outil informatique et logiciels spécialisés, ordinateur portable, vidéo projecteur, véhicule de service pour les déplacements à l'extérieur.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacements et missions à Tahiti, dans les îles et à l'étranger
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Mettre en place le pilotage et le suivi administratif, technique et financier de l'établissement des Plans de prévention des risques naturels (P.P.R) ; - Donner un avis technique sur les demandes d'autorisation de travaux immobiliers en zone à risques ; - Travailler en partenariat avec les bureaux d'études et les communes sur les risques répertoriés en PF ; - Effectuer une mission d'expertise sur le terrain.
14	ACTIVITES ANNEXES : - Etablir les relations avec les principaux partenaires du service : services administratifs, bureaux d'études, communes, porteurs de projets, etc. ; - Effectuer le suivi administratif et financier des dossiers ; - Participer à diverses réunions et commissions.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Ingénieur en géologie, risques naturels

17	COMPETENCES	S	A	E
	– Compétence en géophysique et sciences de la terre			X
	– Maîtrise des textes réglementaires (Code de l'aménagement, code de l'environnement)		X	
	– Connaissance du reo maohi optionnelle	X		
	– Maîtrise de la conduite de réunion			X
	– Maîtrise des outils de bureautique (Word, Excel) et des logiciels (Microstation, ArcView)			X
	– Coordination des actions		X	
	– Esprit d'équipe et de communication		X	
	– Animateur de réunion		X	
	– Connaissance des institutions et de l'organisation politique	X		
	– Connaissance du contexte économique et social	X		
	– Connaissance du rôle et des missions de l'administration publique	X		
	– Connaissance de l'administration polynésienne : organisation, procédures et circuits administratifs	X		

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : expérience dans le domaine de l'aménagement
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :